

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Éditions des *Lettres amoureuses*](#)[Collection](#)[Édition *princeps*](#)[Collection](#)[1555 V. Sertenas *Recueil des rymes et proses de E. P.*](#)[Collection](#)[1555 V. Sertenas *Recueil des rymes et proses de E. P. - Epistres*](#)[Item](#)[\[1555_Sertenas_REP_Ep.\] Qui eut jamais estimé](#)

[1555_Sertenas_REP_Ep.] Qui eut jamais estimé

Auteurs : Pasquier, Étienne

Informations générales

Titre de la notice[1555_Sertenas_REP_Ep.] Qui eut jamais estimé

Auteur(s) Pasquier, Étienne

Informations sur l'édition et sur l'exemplaire

Date de publication 1555

Lieu de publication Paris

Langue Français

Localisation de l'exemplaire Paris (Fr), Bibliothèque nationale de France, Rés.YE

1662 ; exemplaire disponible sur [Gallica](#)

Description

Lettre n°001

Les mots clés

[lettre amoureuse](#)

Les relations du document

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur la notice

Auteur de la notice Lagnena, Michela

Éditeur Michela Lagnena, Université Ca' Foscari et Université Sorbonne Nouvelle & Projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle)

Mentions légales Projet Pasquier Amoureux ? (Michela Lagnena, Anne Réach-Ngô,

Magda Campanini) ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
Notice créée par [Michela Lagnena](#) Notice créée le 22/02/2021 Dernière modification le 13/03/2022

EPISTRES.

PREMIERE EPISTRE.



VI eut iamais estimé, que telle eut esté la sottie d'un homme, de non seulement estre fol, & auoir cognoissance de sa folie, mais aussi d'apeter que le monde en eut cognoissance? Vrayement fault il que l'extremité de folie se range dans vn tel cerueau: Et ce d'autant plus que nature nous instruit tous en general courir nos deffauts & pechez. Il fault certes que ie confesse, que grande feut celle rage, qui s'imprima dans mon esprit, lors que luy laschay la bride, pour me soubmettre à la volonté d'une femme, mais toutesfois excusable, m'estant celle faulte commune avecques tous. Maintenant qu'est il de besoin donner à entendre à vn peuple, de quelle sorte de passios & pointure ie feu nauré, si non pour descouvrir plus apertement ma bestise? Excusez pour Dieu cette faulte messieurs, & ne l'imputez à moy, ains à la force de mon destin, qui guide mes œures celle part. Et bien que pour mon regard ie n'en attende aucun fruit, qu'un mespris & contemnement de mon faiet: si pourrez vous vous redre sages par ma folie, quand recognoistrez par

RECUEIL

ces lettres (discours certes de mes amours) d'une effrenée affectiō la fin s'estre cōuertie en vne desdaigneuse haine. C'est vne histoire, m'en croyez, vne histoire de ma folie, et ne dressay oncques ces epistres qu'ainsi ou qu'amour, ou que desdain les di étoit: Desquelles si les aucunes feurēt (peut estre) enuoyées, les autres nō, & les vnes & les autres seulement faites pour plaisir, si feurent elles basties sous la charge de ces deux trahistres capitaines, qui à l'enuy ont commandé sus mes esprits. Que pleust à Dieu que par esbat, & non aux despens, & de mon temps, & de mon corps, ie les eusse façonnées. Pour le moins ne sentiroy-ie en moy l'amertume d'un regret: d'un regret dy-ie, non point d'auoir esté amoureux (ia ne plaise à Dieu que parole si mal digérée forte iamais de ma bouche) mais d'auoir employé mes vœux alendroit de celle, de laquelle pour recompense ie n'ay receu que deffaueur. Ce neantmoins vous verrez de quelle sorte ie me suis esperdu & idolatré en elle. Voire vous diray plus, qu'encores est ce icy le moins de ce que ie fey oncques pour elle. D'autant que iamais basleleux ne fait faire plus de tourdions à un Cinge, comme elle a fait de mon esprit. Chose à la verité merueilleuse, ie ne diray point monstrueuse, qu'à la poursuite d'un obiet, un esprit se soit diuersifié en si cōtraires manieres. Or si tel feut un tems
son

son priuilege d'ainſi ſe plaiſanter de moy, maintenant eſt-ce la raiſon qu'vſant quelque peu de mes droits, auſſi ie me iouë de moy, & m'en iouant me ſubmette au langage de tous les hommes, deſquels les aucuns me prendront parauenture à riſée, & les autres à compaſſion. Mais quant à moy, ie proteſte reſſembler ceux qui ayants commis quelque faulte, qui de ſoy n'eſt point pardonnable, taſchent à trouuer quelque ſatisfaction pour vaguer nuds parmy le monde : Ainſi me proſternant à vn publicq, pour le moins penſe- ie acomplir le deuoir de ma penitence : laquelle ne me ſera point trop griefue, ſi ie puis apercevoir vn pauvre amant ſeulement, liſant ces preſentes epiſtres, ſe donner telle conſolation que tout miſerable s'ordonne.

DEUXIESME EPISTRE.

MA dame ſi le malheur ne ſe feut point formalisé encontre moy, comme il a voulu faire par la rencontre que ie fey n'agueres de voſtre preſence, ie me pouuois eſtimer entre les heureux vn Phœnix. Par ce qu'au precedent viuant en ma liberté, m'entretenois au bon plaiſir de moy meſme. Toutesfois puis qu'il a plu à fortune m'apreſter tāt de deſſaueur, que de me rāger ſoubs voſtre puiſſance, par la vertu de voſtre œil qui commande à tout le monde, ie vous ſuply ne trouuer eſtrange, ſi ne me pouuant maiſtriſer, ie ſuis forcé vous